



Conseil économique et social

Distr. générale
11 juillet 2012
Français
Original : anglais

Dixième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

New York, 31 juillet-9 août 2012

Point 13 a) de l'ordre du jour provisoire*

Systemes d'écriture et prononciation : romanisation

Déclaration du Conseil autrichien des noms géographiques concernant la romanisation de l'alphabet cyrillique ukrainien

Résumé**

Dans les résolutions qu'elle a adoptées jusqu'ici, la Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques s'est employée à promouvoir, aux fins de la communication internationale, les conversions de graphèmes d'alphabets non latins en graphèmes de l'alphabet latin en utilisant le principe de la translittération réversible et sans ambiguïté et non celui des transcriptions phonétiques orientées vers la langue cible, même lorsque celles-ci sont proposées et appliquées par le pays d'origine.

Le Conseil autrichien des noms géographiques estime que, pour la conversion de l'alphabet cyrillique ukrainien, il convient d'appliquer le principe de la translittération réversible et sans ambiguïté et prie la dixième Conférence d'insister sur cette application.

* E/CONF.101/1.

** Le rapport, établi par Peter Jordan (Autriche), membre de l'Institut de recherche urbaine et régionale de l'Académie autrichienne des sciences et Président du Conseil autrichien des noms géographiques, peut être consulté *in extenso* dans la langue d'origine uniquement, à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/ungegnConf10.html>.

